

# MON BADGE DÉCHÈTERIE

## BADGE OU E-BADGE : QUELLES DIFFÉRENCES ?

 NB : le type de support est au choix, il n'est pas possible de cumuler badge et e-badge.

	E-BADGE « VIRTUEL »	BADGE « PHYSIQUE »
Nombre de badge fourni par foyer	5 max	1 max
Délai moyen d'activation	24h*	3 semaines
En cas de perte	Re-téléchargez l'application « Mon e-badge » et renouvelez votre demande via le formulaire en ligne. Un nouveau code vous sera transmis par SMS pour ré-activer votre e-badge. Ce service reste entièrement gratuit.	Déclarez la perte à Lorient Agglomération afin de le désactiver et effectuez une nouvelle demande. La refabrication de la carte devient payante à partir de la 3 <sup>ème</sup> demande (15 €).

\* dans l'attente de la vérification du justificatif de domicile, le e-badge est activé et ouvre un compte transitoire donnant accès aux 13 déchèteries. Une fois l'ensemble des informations transmises validées, le compte est rendu définitif.

?

### UNE QUESTION ?

Numéro vert : 0 800 100 601 (appel gratuit)  
Mail : [numeroverte@agglo-orient.fr](mailto:numeroverte@agglo-orient.fr)



**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

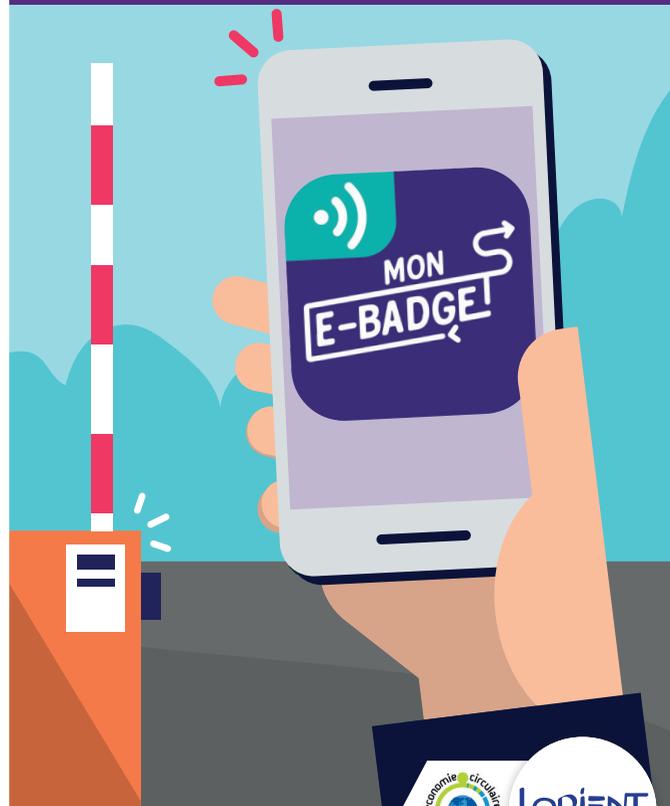
PLUS D'INFOS SUR

[www.orient-agglo.bzh/badge](http://www.orient-agglo.bzh/badge)

Imprimé sur du papier 100% recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique - création :  Uther communication

## Votre badge d'accès en déchèterie

### Procédure de demande



PLUS D'INFOS SUR

[www.orient-agglo.bzh/badge](http://www.orient-agglo.bzh/badge)



**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

# MON BADGET DÉCHÈTERIE

Avec plus de 1,3 million de visites enregistrées chaque année, les déchèteries comptent parmi les équipements de Lorient Agglomération les plus fréquentés. Afin d'optimiser la gestion du trafic et améliorer les conditions d'accueil des usagers, un nouveau dispositif d'accès par badge (virtuel ou physique), est progressivement mis en place.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Un système de barrières levantes a été installé à l'entrée des 13 déchèteries de Lorient Agglomération. Une fois mises en service, leur ouverture se fera sur présentation d'un badge, délivré sur justificatif de domicile.

## QUELS AVANTAGES ?

- ✓ **Améliorer la fluidité et sécuriser les dépôts**, en régulant le nombre de véhicules présents simultanément dans l'enceinte de la déchèterie.
- ✓ **Mieux maîtriser les coûts**, en réservant l'accès uniquement aux habitants de Lorient Agglomération.
- ✓ **Améliorer l'accompagnement des usagers**, en permettant aux gardiens d'être plus disponibles pour accueillir et orienter le geste de tri.
- ✓ **Mieux adapter le service aux usages**, en analysant les données collectées via les badges. Ces informations seront accessibles par tous sur l'application « Lorient Mon Agglo » (notamment les pics d'affluence sur les sites). Une bonne manière d'éviter les bouchons !

## À PARTIR DE QUAND FAIRE SA DEMANDE ?

Vous avez reçu ce dépliant dans votre boîte aux lettres ? Cela signifie que le dispositif est en cours de déploiement sur la/les déchèterie(s) de votre secteur, vous pouvez donc dès à présent effectuer votre demande de badge.

## COMMENT OBTENIR SON E-BADGET ?

Pour plus de rapidité de traitement, optez pour un support dématérialisé !



**Remplissez votre formulaire de demande en ligne** sur [www.lorient-agglo.bzh/badge](http://www.lorient-agglo.bzh/badge). Un code d'activation vous sera transmis par SMS.



**Téléchargez l'application « Mon e-badge »** sur votre smartphone et entrez votre code pour activer votre e-badge.



**Présentez votre e-badge à proximité du lecteur** à l'entrée de la déchèterie et entrez !

## VOUS N'AVEZ PAS DE SMARTPHONE ?

- Remplissez le formulaire de demande en ligne sur [www.lorient-agglo.bzh/badge](http://www.lorient-agglo.bzh/badge), cochez l'option « badge physique » à la question 1.
- Après vérification des informations demandées, votre badge vous sera transmis par voie postale.

**Les personnes ne disposant pas d'accès à internet** sont invitées à se rendre à l'accueil de la mairie de leur commune. En raison du contexte sanitaire, vérifiez au préalable si une prise de rendez-vous est nécessaire.

